

Composition du jury

M. Gaëtan LE LU, IA-IPR de Lettres

Mme Elodie JUNG, professeure agrégée de Lettres Classiques, certifiée en Histoire de l'Art.

Les oraux de la certification complémentaire se sont déroulés le jeudi 7 juillet au vice-rectorat de Polynésie.

Les candidats

Une seule candidate, professeure des écoles en cycle 3, s'est présentée devant le jury ; elle n'a pas été admise. Elle a montré de bonnes compétences d'analyse et d'interprétation de l'œuvre proposée, mais les connaissances liées à l'enseignement de l'Histoire de l'Art n'étaient pas maîtrisées.

Rappel d'attendus essentiels

Il est nécessaire de rappeler que l'épreuve doit être préparée avec grand sérieux par les candidats. Il s'agit de montrer en quoi l'analyse fine des projets présentés permet d'envisager l'enseignement d'histoire des arts avec la rigueur requise. Leur culture doit être au service d'une analyse sensible des œuvres, sans instrumentaliser celles-ci pour un usage uniquement disciplinaire.

Le jury attend des candidats une réflexion approfondie sur les articulations entre approche artistique et approche historique, entre expérience esthétique et découverte/mémorisation de repères culturels, et plus globalement sur la dialectique entre le sensible et le sensé.

Les dossiers des candidats

L'élaboration du dossier doit retenir toute l'attention du candidat. C'est le premier contact du candidat avec le jury et un document d'appui dans l'échange au moment de l'entretien. Ce travail doit être mûri. Il convient de soigner cette production, de composer ce document bien en amont et d'y revenir une ou plusieurs fois avant de le transmettre. Rappelons que l'objectif de ce dossier est de contribuer à convaincre le jury, par une rédaction réflexive sur son parcours et sur une proposition pédagogique, que le candidat présente les qualités et les compétences attendues pour obtenir la certification.

La lecture des dossiers transmis permet déjà au jury de mesurer à la fois la préparation du candidat, sa projection dans l'enseignement d'histoire des arts, et l'état de sa réflexion sur cet enseignement.

Dans cette perspective, il convient d'apporter, à travers une démarche ou un projet (conduit ou à conduire avec les élèves), des éléments précis sur la dimension pédagogique et sur les partenariats éventuels.

Bien qu'il ne soit pas évalué, le dossier est un élément essentiel permettant au jury de questionner le candidat lors de l'entretien. Le jury déplore que le seul dossier reçu cette année soit globalement trop peu centré sur l'Histoire des Arts. Les lectures, la visite d'expositions ou les diverses expériences liées aux croisements des domaines sont essentielles pour souligner la démarche et les interrogations du candidat. Le jury attend des dossiers développant une réflexion sur l'enseignement d'histoire des arts, étayée d'exemples concrets.

Par ailleurs, les candidats sont invités à être attentifs à l'expression, à la présentation et à la mise en page notamment. Une relecture est parfois indispensable pour corriger les coquilles.

Définition et déroulement de l'épreuve orale

L'oral, un exposé de dix minutes, n'est en aucun cas une répétition des éléments présentés dans le dossier mais l'occasion de mettre en avant des points saillants du parcours professionnel et personnel dans les différents domaines de l'histoire de l'art, de compléter et d'insister notamment sur des aspects de mise en œuvre pédagogique ou des éléments de réflexion propres à la discipline universitaire qu'est l'histoire de l'art. L'entretien est l'occasion pour le jury d'évaluer la réflexion des candidats sur l'enseignement de l'histoire des arts, ses enjeux, ses objectifs de formation, et de mesurer la maîtrise des démarches et des contenus des programmes d'histoire des arts, de l'école au lycée. D'ailleurs, l'enseignement de l'histoire des arts et le Parcours d'éducation artistique et culturelle doivent s'enchevêtrer pour offrir aux élèves une cohérence et une progressivité attendues.

« L'examen est constitué d'une épreuve orale de trente minutes maximum débutant par un exposé du candidat de dix minutes maximum »

Pendant les dix minutes de l'exposé, le candidat, dans un face à face avec les membres du jury, n'est pas interrompu. Il présente un oral structuré. Cet exposé doit permettre aux candidats de développer un questionnement qui n'apparaissait pas à la lecture du dossier. Il est nécessaire de rappeler que l'exposé peut souligner en quoi le candidat a poursuivi, affiné sa réflexion depuis le moment de remise du dossier. Là encore, il s'agit de construire ce temps de présentation, de structurer les éléments didactiques et pédagogiques qui viennent l'étayer et d'asseoir des connaissances solides sur les projets menés. La richesse du vocabulaire spécifique et technique, tout comme les connaissances et références relatives aux sujets évoqués doivent faire l'objet de toute l'attention du candidat.

L'exposé est suivi « d'un entretien avec le jury, d'une durée de vingt minutes maximum »

La seconde partie de l'épreuve consiste en un échange avec les membres du jury sur des éléments du dossier ou de la présentation orale. On attend des candidats qu'ils soient en mesure :

- de vérifier la validité de leurs choix avant l'épreuve : on ne peut proposer comme seul exemple d'œuvres étudiées en classe dans le cadre d'un projet autour du chant grégorien le titre Ameno d'Era sorti en 1996 ;
- de définir et situer avec précision les mouvements artistiques évoqués lors de l'exposé ou dans le dossier : un professeur ne peut élaborer un travail avec des élèves sur le surréalisme et rester sans réponse à la demande du jury de mettre en lien ce mouvement avec les événements de l'époque ;
- de replacer les projets menés dans le cadre des programmes correspondant à leur cycle d'enseignement, ce qu'a parfaitement fait la candidate de cette session ;
- d'ouvrir leur réflexion pour croiser les différents domaines artistiques afin de témoigner de réflexion plus générale sur l'Histoire des Arts.

Il est important de préciser aux futurs candidats que le jury questionne le candidat uniquement sur les éléments que le candidat a lui-même choisi de mentionner dans son dossier ou dans son exposé.

L'analyse d'un document iconique (reproduction d'œuvre d'art, architecture...) demandée au cours de l'entretien a permis de préciser les capacités du candidat à se placer en situation de chercheur. Le regard sensible doit ici être primordial et vient étayer les éléments de culture que convoque le candidat. La mise en relation avec une entrée des programmes en montre la connaissance. La candidate de cette session a su observer, analyser et proposer une interprétation personnelle de l'œuvre proposée ; mais une nouvelle fois, le vocabulaire spécifique à l'enseignement de l'Histoire des Arts et les connaissances artistiques lui ont fait défaut.

Au-delà des connaissances scientifiques et culturelles mobilisées à bon escient, l'émergence de la sensibilité artistique du candidat est toujours appréciée, lorsqu'elle est sincère, tout comme la capacité à problématiser autour d'une œuvre, d'un artiste, d'un objet d'étude ou d'une démarche de création.

Evaluation

Conformément aux textes en vigueur, l'obtention de la certification complémentaire en Histoire de l'Art atteste la maîtrise de connaissances solides et de compétences éprouvées, sans encyclopédisme, mais avec ouverture d'esprit et rigueur, avec sensibilité et réalisme.

Il est à souligner, cette année, la délivrance d'une note peu éloignée de la moyenne (08) : le jury encourage fortement la candidate à présenter à nouveau la certification en prenant en compte les recommandations de ce rapport.

Recommandations

Dans le cadre de leur préparation, le jury conseille aux candidats de :

- s'emparer d'ouvrages de référence pour contextualiser leur réflexion et préciser leur démarche pédagogique d'un point de vue théorique ;
- parcourir les ressources des différents sites académiques, du portail national d'histoire des arts et les sites de grandes institutions culturelles (INHA...) ;
- s'approprier et mémoriser le vocabulaire technique des différents domaines artistiques ;
- parcourir les lieux artistiques polynésiens et vivre les différents temps forts de la culture polynésienne (Heiva, Orero...) afin de nourrir une réflexion personnelle sur l'Histoire de l'Art en Polynésie.

Le jury invite tous les futurs candidats à entreprendre ou à reprendre leur démarche avec confiance, à l'inscrire dans une préparation rigoureuse et informée des différents dispositifs artistiques et culturels du territoire polynésien en prenant en compte la dimension partenariale de l'enseignement et la démarche de projet garante d'une pensée autonome et critique chez leurs élèves.

Fait à Papeete, le 08 août 2022

Le président du jury,

Gaetan LE LU

ANNEXE : Bibliographie & sitographie pour préparer la certification complémentaire en Histoire de l'Art

Les candidats peuvent se référer aux ouvrages suivants pour asseoir leurs connaissances :

- *Histoire de l'Art*, Ernst Hans GOMBRICH
- *Manuel d'histoire des arts : De l'Antiquité au XXI^e siècle*, Maylis POULOT-CAZAJOUS
- *Le dialogue des arts*, Gérard DENIZEAU

Pour ce qui relève des arts polynésiens, des ouvrages publiés aux éditions « Au vent des Iles » traitent de domaines artistiques relatifs à la Polynésie (*Tiki, Tressage, Sculpture, Le Tifaifai, Le tatouage*).

Toujours dans le domaine patrimonial, il est souhaitable de connaître de façon assez approfondie les pièces majeures du fonds du Musée de Tahiti et des îles, d'être en mesure de les décrire (il existe des vidéos très intéressantes) et de savoir se projeter dans ses potentialités pédagogiques.

Les candidats peuvent également accéder à de nombreuses ressources à distance :

- le site de l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) <https://www.inha.fr/fr/index.html>
- les actualités en Histoire des arts du site EDUSCOL <https://eduscol.education.fr/2332/histoire-des-arts>
- le portail Histoire des arts du Ministère de la Culture <https://histoiredesarts.culture.gouv.fr/>
- les sites des institutions muséales et culturelles (Centre Pompidou, Louvre, musée de Cluny, Orsay...)
- le site Panorama de l'art <https://www.panoramadelart.com/> (ce site propose des commentaires d'oeuvres enrichis de vidéos et de lexique ; le classement se fait soit par périodes historiques ou par thèmes)
- la Plateforme ouverte du patrimoine Culture POP offre des visites virtuelles de très nombreux musées français et des monuments nationaux <https://www.pop.culture.gouv.fr/>

Enfin voici quelques sites par domaine artistique :

- **Archéologie** : <https://archeologie.culture.gouv.fr/fr> Cette collection du ministère de la Culture et du musée d'Archéologie nationale, permet de visiter la grotte de Lascaux, de parcourir la ville antique de Palmyre en Syrie ou encore de plonger sous les eaux pour découvrir l'archéologie sous-marine. Des nombreuses ressources : parcours numériques, visites et modélisations 3D, cartes et chronologies interactives, image d'archives et images de haute résolution.
- **Architecture, art des jardins** : La Cité du patrimoine et de l'architecture propose de nombreuses ressources <https://www.citedelarchitecture.fr/fr#> et des expositions virtuelles <https://www.citedelarchitecture.fr/fr/collection/les-expositions-virtuelles>
- **Bande-dessinée** : La Cité internationale de la bande-dessinée d'Angoulême propose ses collections numérisées <http://collections.citebd.org/in/faces/homeInBook.xhtml>
- **Cinéma** : les guides cinéma du CNC <https://www.cnc.fr/cinema/guides> et le site Zéro de conduite <https://www.zerodeconduite.net/films>
- **Danse** : Numéridanse <https://www.numeridanse.tv/themes/>
- **Design et arts décoratifs** :
 - Le CNAP : <https://www.cnap.fr/collection-en-ligne#/artworks>
 - Le musée des arts décoratifs : <https://madparis.fr/Collections-1130>
 - La banque de données de la Manufacture de Sèvres : <https://www.sevresciterceramique.fr/galeriesshowroom/les-univers-de-sevres/list/parcours.html>
 - Les collections du mobilier national : <https://collection.mobiliernational.culture.gouv.fr/recherche>
- **Musique** :
 - Opéra de Paris : regarder les spectacles depuis chez soi <https://chezsoi.operadeparis.fr/>
 - Les ressources de la Philharmonie de Paris <https://edutheque.philharmoniedeparis.fr/disciplines-et-niveaux.aspx>
- **Théâtre** : <https://www.theatre-contemporain.net/>